

RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01224
Numéro SIREN : 853 970 481
Nom ou dénomination : BY STEF

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2021 sous le numéro de dépôt 2654

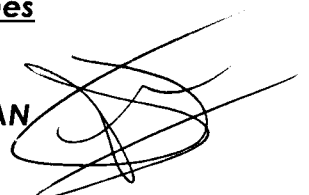
BY STEF
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 Place Alfred Thomas, 14150 OUISTREHAM

853 970 481 RCS CAEN

COMPTES ANNUELS
EXERCICÉ CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

Certifiés conformes

La Présidente
Stéphanie DURBAN



SAS BY STEF

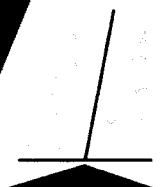
5 PLACE ALFRED THOMAS

14150 OUISTREHAM

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 18/09/2019 au 30/09/2020*

Audit
Conseil
Expertise-Comptable

Ensemble pour accompagner votre développement



Groupe Laviale
Audit Conseil Expertise-comptable



GROUPE LAVIALE

Audit, Conseil, Expertise-Comptable

www.laviale.com

Membre du
GROUPE SYNERGA : www.synerga.net
et de MSI : www.msiglobal.org
(correspondants dans 100 pays)

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS BY STEF
5 PLACE ALFRED THOMAS
14150 OUISTREHAM

relatifs à l'exercice du 18/09/2019 au 30/09/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	179 389 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	35 301 Euros
- Résultat net comptable,	507 Euros

Fait à LE HAVRE
Le 28/01/2021

LAVIALE-ROLLIN Cécile
Expert-Comptable

2, Villa de Lourcine
75014 Paris
Tél. 01 70 36 96 96 - Fax 01 70 36 96 97
michel.deudon@laviale.com

2, rue Jean Mermoz - 91080 Courcouronnes
B.P. 80181 - 91006 Evry Cedex
Tél. 01 70 36 96 80 - Fax 01 70 36 96 81
eric.messina@laviale.com
jean-pierre.moisset@laviale.com

1, quai George V
B.P. 125 - 76051 Le Havre Cedex
Tél. 01 70 36 96 60 - Fax 01 70 36 96 61
cecile.laviale@laviale.com
eric.rollin@laviale.com

Services administratifs : 10, route du Baillage - 76560 Bénerville - Tél. 01 70 36 96 50 - Fax 01 70 36 96 51
cecile.laviale@laviale.com - francoise.laviale@laviale.com

GROUPE LAVIALE 1, QUAI GEORGE V B.P. 125 76051 LE HAVRE Cedex
Société de Commissaires aux Comptes membres de la Compagnie Régionale de Paris et de Rouen
SARL au capital de 2 798 130 € - RCS Paris 393 533 849 - TVA : FR09 393 533 849

CONDITIONS PARTICULIERES

(mission de Présentation des comptes annuels)

1 - DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions sont applicables aux conventions portant sur les missions de Présentation des comptes annuels et d'établissement des déclarations fiscales y afférentes conclues entre un membre de l'Ordre des Experts Comptables et son Client.

Les missions de Présentation des comptes annuels sont régies par les normes générales et spécifiques définies par l'Ordre des experts comptables.

2 - DEFINITION DE LA MISSION

La mission de Présentation vise à permettre à l'Expert-Comptable d'attester, sauf difficultés particulières qu'il n'a rien relevé qui remette en cause la régularité en la forme de la comptabilité ainsi que la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels résultant des documents et informations fournis par l'Entreprise. (1)

Elle conduit à l'établissement d'une attestation qui fait partie des documents de synthèse qui sont remis au client.

Cette mission n'est ni un Audit, ni un Examen des comptes annuels. Elle ne comporte pas le contrôle de la matérialité des opérations, ni la vérification des actifs. La recherche systématique de détournements éventuels ne relève pas des techniques mises en œuvre dans ce type d'émissions.

Elle s'appuie sur :

- √ une prise de connaissance générale de l'entreprise,*
- √ le contrôle de la régularité formelle de la comptabilité,*
- √ des contrôles par épreuves des pièces justificatives,*
- √ un examen critique de cohérence et de vraisemblance des comptes annuels.*

3- DUREE DE LA MISSION

Les missions sont confiées pour une durée d'un an. Elles sont renouvelables chaque année par tacite reconduction, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par acte extrajudiciaire, trois mois avant la date de clôture de l'exercice.

Le Client ne peut interrompre la mission en cours qu'après en avoir informé l'expert comptable, par lettre recommandée avec accusé de réception, un mois avant la date d'effet de la rupture et sous réserve de lui régler les honoraires dus pour les travaux déjà effectués, augmentés d'une indemnité égale à 25 % des honoraires convenus pour l'exercice en cours

En cas de manquement à ses obligations ou de faute grave de l'une des parties, l'autre partie a la faculté de mettre fin à la mission sans délai, par Lettre Recommandée avec accusé de Réception.

Lorsque la mission est suspendue pour cause de force majeure, les délais de remise des travaux seront prolongés pour une durée égale à celle de la suspension. Pendant la période de suspension, les dispositions des articles 5, 6 et 7 suivants demeurent applicables

¹⁾ Lorsque l'entreprise cliente relève du commissariat aux comptes, cette attestation n'est pas établie, sauf circonstances particulières, l'entreprise disposant du rapport de son commissaire aux comptes pour sa communication financière avec les tiers.

CONDITIONS GENERALES (à l'ensemble des missions)

4 - OBLIGATIONS DU MEMBRE DE L'ORDRE

L'Expert Comptable effectue la mission qui lui est confiée conformément aux normes générales établies par l'Ordre des Experts Comptables.

Il peut se faire assister par les collaborateurs de son choix.

A l'achèvement de sa mission, l'Expert Comptable restitue les documents que lui a confiés le client pour l'exécution de la mission

5 - SECRET PROFESSIONNEL

L'Expert-Comptable est tenu :

- √ au secret professionnel dans les conditions prévues à l'article 226-13 du Code Pénal,
- √ à une obligation de discrétion, distincte de l'obligation précédente, quant aux informations recueillies et à la diffusion des documents qu'il a établis. Ces derniers sont adressés au Client, à l'exclusion de tout envoi direct à un tiers, sauf demande du client.

6 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'interdit tout acte portant atteinte à l'indépendance des membres de l'Ordre ou de leurs collaborateurs. Ceci s'applique particulièrement aux offres faites à des collaborateurs d'exécuter des missions pour leur propre compte ou de devenir salarié du client.

Le client s'engage :

- √ à mettre à la disposition de l'Expert Comptable, dans les délais convenus, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exécution de la mission,
- √ à réaliser les travaux lui incombant,
- √ à porter à la connaissance de l'Expert Comptable les faits importants ou exceptionnels. Il lui signale également les engagements susceptibles d'affecter les résultats ou la situation patrimoniale de l'Entreprise,
- √ à confirmer par écrit, si le membre de l'Ordre le lui demande, que les documents, renseignements et explications fournis sont complets,
- √ à prendre les mesures conformes à la législation en vigueur pour conserver les pièces d'origine,
- √ à prendre toutes dispositions pour assurer la sauvegarde des données et traitements informatiques et en garantir la conservation et l'inviolabilité.

7 - HONORAIRES

Le membre de l'Ordre reçoit du client des honoraires librement convenus qui sont exclusifs de tout autre rémunération, même indirecte. Il est remboursé de ses frais de déplacement et débours.

Des provisions sur honoraires peuvent être demandées périodiquement.

Conformément à la loi du 31 décembre 1992, les conditions de paiement des honoraires sont obligatoirement mentionnées dans la lettre de mission et sur la note d'honoraires.

En cas de non-paiement des honoraires, le membre de l'Ordre bénéficie du droit de rétention dans les conditions de droit commun.

8 - RESPONSABILITE

La responsabilité civile du membre de l'Ordre pouvant résulter de l'exercice de ses missions, fait l'objet d'une assurance obligatoire.

Tout événement susceptible d'avoir des conséquences en matière de responsabilité doit être porté sans délai par le client à la connaissance de l'Expert Comptable.

9 - DIFFERENDS

Les litiges qui pourraient éventuellement survenir entre le membre de l'Ordre et son client pourront être portés, avant toute action judiciaire, devant le Président du Conseil régional de l'Ordre compétent aux fins de conciliation

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 13			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	14 500		14 500		14 500	
	Constructions	144 794	4 553	140 241		140 241	
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 775	383	3 392		3 392	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	31		31		31		
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	163 100	4 936	158 164		158 164		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	363		363		363	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	20 738		20 738		20 738		
Charges constatées d'avance (3)	124		124		124		
Total III	21 225		21 225		21 225		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	184 325	4 936	179 389		179 389		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1		
		30/09/2020 13	31/12/2018 12	Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000		5 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves					
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	507		507		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	Total I	5 507		5 507		
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges					
	Total III					
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	139 681		139 681		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	20 793 89		20 793 89		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	767		767	
		Total IV	173 882		173 882	
		Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		179 389		179 389		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

42 486

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 13			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	35 301		35 301			35 301
Chiffre d'affaires NET	35 301		35 301			35 301
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			0			0
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			35 301			35 301
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			28 298			28 298
Impôts, taxes et versements assimilés			123			123
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 936			4 936
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			33 357			33 357
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 944			1 944
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2020 13	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	0		0	
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	0		0	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 348		1 348	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 348		1 348	
2. Résultat financier (V-VI)	1 348-		1 348-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	596		596	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	89		89	
Total des produits (I+III+V+VII)	35 301		35 301	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 794		34 794	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	507		507	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2020 13	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TERRAINS	14 500.00		14 500.00	
21111000 TERRAIN AVE. TROUVILLE OUITREH	9 500.00		9 500.00	
21121000 TERRAIN BLVD BOIVIN CHAMPEAUX	5 000.00		5 000.00	
CONSTRUCTIONS	140 240.61		140 240.61	
21311000 CONSTR. AVE. TROUVILLE OUISTRE	85 500.00		85 500.00	
21312000 FRAIS ACQUIS. AVE. TROUVILLE	9 235.48		9 235.48	
21321000 CONSTR. BLVD BOIVIN CHAMPEAUX	45 000.00		45 000.00	
21322000 FRAIS ACQUIS. BLVD BOIVIN CHAM	5 058.13		5 058.13	
28131100 AMORT. CONSTR. AVE. TROUVILLE	2 999.00-		2 999.00-	
28131200 AMORT. FRAIS ACQ. AVE. TROUVIL	305.00-		305.00-	
28132100 AMORT. CONSTR. BLVD BOIVIN CHA	1 129.00-		1 129.00-	
28132200 AMORT. FRAIS ACQ. BLVD BOIVIN	120.00-		120.00-	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 392.40		3 392.40	
21811000 AGENCEMENT AVE. TROUVILLE OUIS	404.73		404.73	
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO	1 199.00		1 199.00	
21841000 MOBILIER AVENUE TROUVILLE	1 913.70		1 913.70	
21842000 MOBILIER BLVD BOIVIN CHAMPEAUX	257.97		257.97	
28181100 AMORT. AGCMT AVE. TROUVILLE	14.00-		14.00-	
28183000 AMORT. MATERIEL BUREAU ET INFO	154.00-		154.00-	
28184100 AMORT. MOBILIER AVENUE TROUVIL	193.00-		193.00-	
28184200 AMORT. MOBILIER BLVD BOIVIN CH	22.00-		22.00-	
AUTRES TITRES IMMOBILISES	30.60		30.60	
27110000 PARTS SOCIALES CREDIT AGRICOLE	30.60		30.60	
Total II	158 163.61		158 163.61	
AUTRES CREANCES	362.89		362.89	
40100000 FOURNISSEURS	62.89		62.89	
46710000 NOTAIRES D&ASSOCIES	300.00		300.00	
DISPONIBILITES	20 737.75		20 737.75	
51200000 CREDIT AGRICOLE	20 737.75		20 737.75	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	124.34		124.34	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	124.34		124.34	
Total III	21 224.98		21 224.98	
TOTAL GENERAL	179 388.59		179 388.59	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2020 13	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	5 000.00		5 000.00	
10130000 CAPITAL	5 000.00		5 000.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	507.05		507.05	
Total I	5 507.05		5 507.05	
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	139 681.20		139 681.20	
16411000 EMPRUNT CA 10001391442	91 865.12		91 865.12	
16421000 EMPRUNT CA 10001485545	47 712.27		47 712.27	
16884000 INTERETS COURUS S/ EMPRUNTS	103.81		103.81	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	12 551.73		12 551.73	
45510000 COMPTE COURANT STEPHANIE	12 551.73		12 551.73	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20 792.94		20 792.94	
40100000 FOURNISSEURS	19 139.34		19 139.34	
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	1 653.60		1 653.60	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	89.00		89.00	
44400000 ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES	89.00		89.00	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	766.67		766.67	
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCES	766.67		766.67	
Total IV	173 881.54		173 881.54	
TOTAL GENERAL	179 388.59		179 388.59	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 13	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	35 300.83		35 300.83	
<i>Airbnb</i> 70610000 LOYERS AVENUE DE TROUVILLE	6 426.33		6 426.33	
<i>Airbnb</i> 70620000 LOYERS BOVIN CHAMPEAUX	2 870.00		2 870.00	
70630000 LOYERS RUE PASTEUR CABOURG	10 324.00		10 324.00	
<i>Airbnb</i> 70640000 LOYERS BLVD WINSTON CHURCHIL 1	7 634.00		7 634.00	
<i>1/</i> 70650000 LOYERS BLVD WINSTON CHURCHIL 2	8 046.50		8 046.50	
Chiffre d'affaires NET	35 300.83		35 300.83	
AUTRES PRODUITS	0.09		0.09	
75800000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	0.09		0.09	
Total des Produits d'exploitation	35 300.92		35 300.92	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	28 298.25		28 298.25	
60610000 EAU-ELECTRICITE-GAZ	708.55		708.55	
60630000 PETIT EQUIPEMENT	184.92		184.92	
61320000 LOCATION WINSTON CHURCHILL	9 000.00		9 000.00	
61321000 LOCATION RUE PASTEUR CABOURG	8 500.00		8 500.00	
61400000 CHARGES COPRO AVENUE TROUVILLE	479.03		479.03	
61410000 CHARGES LOCATIVES WINSTON CHUR	4 305.42		4 305.42	
61610000 ASSURANCES PNO RUE TROUVILLE	34.52		34.52	
61611000 ASSURANCE PNO BOVIN CHAMPEAUX	58.85		58.85	
61620000 ASSURANCES EMPRUNT CA	266.17		266.17	
62260000 HONORAIRES	3 292.80		3 292.80	
62261000 HONORAIRES AIRBNB	721.01		721.01	
62700000 SERVICES BANCAIRES	746.98		746.98	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	122.56		122.56	
63512000 TAXES FONCIERES	122.56		122.56	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 936.00		4 936.00	
68112000 DOTATIONS AMORTISSEMENTS	4 936.00		4 936.00	
Total des Charges d'exploitation	33 356.81		33 356.81	
Résultat d'exploitation	1 944.11		1 944.11	
PRODUITS AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES ACTIF IMMOBILISE	0.07		0.07	
76210000 PRODUITS TITRES IMMOBILISES	0.07		0.07	
Total des Produits financiers	0.07		0.07	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 348.13		1 348.13	
66116110 INTERETS EMPRUNT 10001391442	1 042.10		1 042.10	
66116210 INTERETS EMPRUNT 10001485545	306.03		306.03	
Total des Charges financières	1 348.13		1 348.13	
Résultat financier	1 348.06		1 348.06	
Résultat courant avant impôts	596.05		596.05	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	13	31/12/2018	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	35 301	100.00			35 301	
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	35 301	100.00			35 301	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	35 301	100.00			35 301	
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	35 301	100.00			35 301	
Marge brute globale	35 301	100.00			35 301	
- Autres achats + charges externes	28 298	80.16			28 298	
Valeur ajoutée	7 003	19.84			7 003	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	123	0.35			123	
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	6 880	19.49			6 880	
+ Autres produits de gestion courante	0				0	
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	4 936	13.98			4 936	
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	1 944	5.51			1 944	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	0				0	
- Charges financières	1 348	3.82			1 348	
Résultat courant	596	1.69			596	
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices	89	0.25			89	
- Participation des salariés						
Résultat NET	507	1.44			507	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2020 13	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	35 300.83	100.00			35 300.83	
PRODUCTION VENDUE	35 300.83	100.00			35 300.83	
70610000 LOYERS AVENUE DE TROUVILLE	6 426.33	18.20			6 426.33	
70620000 LOYERS BOIVIN CHAMPEAUX	2 870.00	8.13			2 870.00	
70630000 LOYERS RUE PASTEUR CABOURG	10 324.00	29.25			10 324.00	
70640000 LOYERS BLVD WINSTON CHURCHIL 1	7 634.00	21.63			7 634.00	
70650000 LOYERS BLVD WINSTON CHURCHIL 2	8 046.50	22.79			8 046.50	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	35 300.83	100.00			35 300.83	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	35 300.83	100.00			35 300.83	
MARGE BRUTE GLOBALE	35 300.83	100.00			35 300.83	
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	28 298.25	80.16			28 298.25	
60610000 EAU-ELECTRICITE-GAZ	708.55	2.01			708.55	
60630000 PETIT EQUIPEMENT	184.92	0.52			184.92	
61320000 LOCATION WINSTON CHURCHILL	9 000.00	25.50			9 000.00	
61321000 LOCATION RUE PASTEUR CABOURG	8 500.00	24.08			8 500.00	
61400000 CHARGES COPRO AVENUE TROUVILLE	479.03	1.36			479.03	
61410000 CHARGES LOCATIVES WINSTON CHUR	4 305.42	12.20			4 305.42	
61610000 ASSURANCES PNO RUE TROUVILLE	34.52	0.10			34.52	
61611000 ASSURANCE PNO BOIVIN CHAMPEAUX	58.85	0.17			58.85	
61620000 ASSURANCES EMPRUNT CA	266.17	0.75			266.17	
62260000 HONORAIRES	3 292.80	9.33			3 292.80	
62261000 HONORAIRES AIRBNB	721.01	2.04			721.01	
62700000 SERVICES BANCAIRES	746.98	2.12			746.98	
VALEUR AJOUTEE	7 002.58	19.84			7 002.58	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	122.56	0.35			122.56	
63512000 TAXES FONCIERES	122.56	0.35			122.56	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 880.02	19.49			6 880.02	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0.09				0.09	
75800000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	0.09	0.00			0.09	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 936.00	13.98			4 936.00	
68112000 DOTATIONS AMORTISSEMENTS	4 936.00	13.98			4 936.00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 944.11	5.51			1 944.11	
PRODUITS FINANCIERS	0.07				0.07	
76210000 PRODUITS TITRES IMMOBILISES	0.07	0.00			0.07	
CHARGES FINANCIERES	1 348.13	3.82			1 348.13	
66116110 INTERETS EMPRUNT 10001391442	1 042.10	2.95			1 042.10	
66116210 INTERETS EMPRUNT 10001485545	306.03	0.87			306.03	

SAS BY STEF

5 PLACE ALFRED THOMAS

14150 OUISTREHAM

ANNEXE DU 18/09/2019 AU 30/09/2020

GRUPE LAVIALE

1 QUAI GEORGE V

BP 125

76051 LE HAVRE

0170369660

ANNEXE

Exercice du 18/09/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 179 388.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 35 300.83 Euros et dégageant un bénéfice de 507.05 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, couvrant la période du 18/09/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice de la société d'une durée de 13 mois.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

Durant la période du premier confinement (17 mars 2020 au 11 mai 2020), les logements destinés à la locations n'ont pas pu être loué compte tenue des restrictions de déplacement instauré par la gouvernement.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 18/09/2019 au 30/09/2020

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			14 500
Constructions sur sol propre			144 794
Installations générales agencements aménagements divers			405
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 371
TOTAL			163 069
Autres titres immobilisés			31
TOTAL			31
TOTAL GENERAL			163 100

ANNEXE

Exercice du 18/09/2019 au 30/09/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			14 500	14 500
Constructions sur sol propre			144 794	144 794
Installations générales agencements aménagements divers			405	405
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 371	3 371
TOTAL			163 069	163 069
Autres titres immobilisés			31	31
TOTAL			31	31
TOTAL GENERAL			163 100	163 100

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		4 553		4 553
Installations générales agencements aménagements divers		14		14
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		369		369
TOTAL		4 936		4 936
TOTAL GENERAL		4 936		4 936

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	4 553				
Instal.générales agenc.aménag.divers	14				
Matériel de bureau informatique mobilier	369				
TOTAL	4 936				
TOTAL GENERAL	4 936				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 18/09/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	363	363	
Charges constatées d'avance	124	124	
TOTAL	487	487	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	104	104		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	139 577	8 182	33 711	97 685
Fournisseurs et comptes rattachés	20 793	20 793		
Impôts sur les bénéfiques	89	89		
Groupe et associés	12 552	12 552		
Produits constatés d'avance	767	767		
TOTAL	173 882	42 486	33 711	97 685
Emprunts souscrits en cours d'exercice	145 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 423			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	5 000			5 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	124
Total	124
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	767
Total	767



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	18092019	et clos le	30092020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS BY STEF			5 PLACE ALFRED THOMAS		
SIRET	8	5	3	9	7
	0	4	8	1	0
	0	0	0	1	8
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Location de logements Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	596	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé C E G I D

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: GROUPE LAVIALE
1 QUAI GEORGE V
BP 125
76051 LE HAVRE
Tél: 0170369660

Nom et adresse du conseil:

OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 28/01/2021 Lieu OUISTREHAM
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: MALANDAIN STEPHANIE
			Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise SAS BY STEF Néant *

Adresse de l'entreprise 5 PLACE ALFRED THOMAS 14150 OUISTREHAM

Numéro SIRET * 8 5 3 9 7 0 4 8 1 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 3 Durée de l'exercice précédent * 1 2

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		3 0 0 9 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 8	

ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	163 069	4 936	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	31	31	
	Total I (5)	044	048	163 100	4 936	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072	074	363	363
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	20 738	20 738	
	Charges constatées d'avance *	092	094	124	124	
		Total II	096	098	21 225	
		Total général (I+II)	110	112	184 325	4 936

PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	5 000		
	Ecart de réévaluation	124	124			
	Réserve légale	126	126			
	Réserves réglementées*	130	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132			
	Report à nouveau	134	134			
	Résultat de l'exercice	136	136	507		
	Provisions réglementées	140	140			
		Total I	142	142	5 507	
		Total II	154	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156	139 681		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166	20 793		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	12 552	12 641	
	Produits constatés d'avance	174	174	767		
	Total III	176	176	173 882		
	Total général (I + II + III)	180	180	179 389		

RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	131 395
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	163 100
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS BY STEF		Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 0 1		Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 1		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE												
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210						
	Production vendue	biens		215		214						
		services *			217		218	35 301				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222						
	Production immobilisée *					224						
	Subventions d'exploitation reçues					226						
	Autres produits					230	0					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	35 301				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234						
	Variation de stock (marchandises) *					236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240						
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	28 298					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	123					
	Rémunérations du personnel *					250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252						
	Dotations aux amortissements *					254	4 936					
	Dotations aux provisions					256						
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262							
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)						264	33 357					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	1 944					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280	0					
	Produits exceptionnels					290						
	Charges financières					294	1 348					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348								
Impôts sur les bénéfices *						306	89					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	507					
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	507	314				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318					
	Provisions non déductibles *						322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)						324	89				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D					Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	596	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	596	372				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Group

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	14 500	424		426	14 500	426	14 500	14 500	
	Constructions	430		432	144 794	434		436	144 794	436	144 794	144 794	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450		452	405	454		456	405	456	405	405	
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	3 371	474		476	3 371	476	3 371	3 371	
Immobilisations financières		480		482	31	484		486	31	486	31	31	
TOTAL		490		492	163 100	494		496	163 100	496	163 100	163 100	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		506			
	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522	4 553	524		526	4 553	526	4 553	4 553	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	14	544		546	14	546	14	14	
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562	369	564		566	369	566	369	369	
TOTAL		570		572	4 936	574		576	4 936	576	4 936	4 936	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BY STEF

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BY STEF		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 18/09/2019	et clos le : 30/09/2020	Durée en nombre de mois : 1 3
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NFJ-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET

8 5 3 9 7 0 4 8 1 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS BY STEF

ADRESSE (voie)

5 PLACE ALFRED THOMAS

CODE POSTAL

14150

VILLE

OUISTREHAM

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique MALANDAIN Prénom(s) StéphanieNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 5 000Naissance : Date 021079 N° Département 76 Commune HARFLEUR Pays FRAdresse : N° 45 Voie Rue Aristide BriandCode postal 14150 Commune OUISTREHAM Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS BY STEF

Numéro SIRET du principal établissement

85397048100018

Code APE

6820B

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	596
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 E x durée de l'exercice en mois /12	596
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	596
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		596

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

0

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

BY STEF
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 Place Alfred Thomas, 14150 OUISTREHAM
853 970 481 RCS CAEN-14000

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 MARS 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 507,05 euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice : 507,05 euros

Affectation

A la réserve légale : 500,00 euros

Au compte "autres réserves" : 7,05 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 5 507,05 euros.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Présidente
Stéphanie DURBAN

